

24-25 mars 2018

Palais des Congrès
60 Chemin des Sables
06160 ANTIBES JUAN-LES-PINS



Journées nationales d'études et de formation

L'évolution de l'accueil de l'enfant

au regard des nouvelles connaissances et des neurosciences

Nombre de places limité.
pré-inscription requise.

Suite aux travaux autour des troubles de l'attachement et du lien initiés après la seconde guerre mondiale, la recherche scientifique continue autour du développement de l'enfant, que ce soit pour définir ses besoins fondamentaux ou pour découvrir ses capacités psychiques ou psychologiques. Les découvertes récentes en neurosciences font apparaître les formidables capacités des enfants dans les apprentissages et incitent à prendre en compte ces apports pour bien les accompagner. Ces deux journées permettront de comprendre ce que ces nouvelles connaissances nous apportent pour adapter nos pratiques professionnelles.



Engagée dans nos métiers depuis 1980

UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DE FAMILLES D'ACCUEIL
ET ASSISTANTS MATERNELS



Lsn - Assurances



Renseignements
et réservations sur
ufnafaam.org
tél. 08.91.70.10.15 | fax 05.62.03.84.52
contact@ufnafaam.org

L'UFNAFAAM, union fédérative nationale, association loi 1901, regroupe assistants maternels, assistants familiaux et accueillants familiaux, représentant les différents modes d'accueil de l'enfant (employés par des particuliers, crèches familiales, aide sociale, placement spécialisé). Ses adhérents font d'elle, le mouvement national le plus représentatif et le plus important de la profession.

Programme

Samedi 24 mars

- 8h30 Accueil café, émargement.
- 9h30 **Ouverture de la journée**
par la présidente de l'Ufnafaam.
Présentation du département
par un de ses représentants.
- 10h00 **Développement du cerveau de l'enfant, apport de connaissances neuroscientifiques, émotions et confiance en soi...**
Lien avec le comportement et conséquences chez l'adulte avec Marie-Jeanne TROUCHAUD.
- 11h00 **Développer les compétences de l'intelligence émotionnelle chez l'enfant**
avec Valérie ZOCCOLA.
- 12h00 Échanges avec la salle.
- 12h30 Repas.
- 14h00 Émargement.
- 14h30 **Applications pratiques, techniques communicationnelles, supports ludiques en fonction de l'âge de l'enfant et en lien avec les axes de l'intelligence émotionnelle**
avec Marie-Jeanne TROUCHAUD et Valérie ZOCCOLA.
- 16h00 Échanges avec la salle.
- 17h30 Fin de la journée et bilan.
- 20h00 Repas.

Dimanche 25 mars

- 8h30 Émargement.
- Ateliers** de 9h00 à 11h30
1. **Les enfants exposés aux violences intrafamiliales : quelles conséquences sur son développement neurophysiologique et psychologique et quel accompagnement peuvent proposer les professionnels ?**
Avec Geneviève Ironnelle.
 2. **Les bienfaits du jeu au regard des neurosciences**
avec Ingrid ZIELINSKI.
 3. **Intégrer les neurosciences dans le quotidien avec l'enfant**
avec Véronique LAMÉ.
 4. **Oui, la nature humaine est bonne !**
avec Olivier MAUREL.
- 11h30 Fin de la journée et bilan
par la présidente de l'Ufnafaam.

Intervenants

Connaître le fonctionnement du cerveau de l'enfant, ses compétences cognitives, émotionnelles et sociales.

Au cours de cette conférence, on abordera tout ce que les neurosciences nous ont appris récemment : le développement du cerveau de l'enfant, la chimie des émotions, le lien entre émotions et confiance en soi... Explications sur le comportement présent de l'enfant et conséquences chez l'adulte qu'il deviendra. Comment l'adulte doit-il répondre aux besoins de l'enfant.



Marie-Jeanne TROUCHAUD a été enseignante, puis formatrice en relations humaines pendant 30 ans. Elle est désormais en priorité thérapeute, auteure et conférencière, praticienne et chercheuse, dans une incessante quête de savoirs pratiques et théoriques, de connaissances pour comprendre et accompagner. Ses principaux sujets de recherche sont l'aide à la parentalité, émotions et confiance en soi, écoute et relation d'aide, gestion de l'agressivité et de la violence, emprise et perversité.

Développer les compétences de l'intelligence émotionnelle chez l'enfant.

Au cours de cette conférence seront présentées les principales compétences émotionnelles qu'il est possible de développer dès le plus jeune âge pour favoriser l'équilibre global de l'enfant ainsi que les postures et principes de communication que peuvent adopter les assistants maternels et éducateurs pour instaurer un cadre bienveillant et assertif. Nous aborderons également des pistes de réflexion autour des supports ludiques et des techniques pouvant être intégrés dans l'accueil et l'accompagnement de l'enfant.



Valérie ZOCCOLA est formatrice en communication depuis 25 ans, praticienne et formatrice en intelligence émotionnelle depuis 9 ans, fondatrice de la *Feel Academy* (école de développement de l'intelligence émotionnelle formant des praticiens et des animateurs d'ateliers d'intelligence émotionnelle pour les enfants), conférencière.

ATELIER 1

Les enfants exposés aux violences intrafamiliales : quelles conséquences sur son développement neurophysiologique et psychologique et quel accompagnement peuvent proposer les professionnels ?

Concernant mon atelier, nous nous interrogerons tout d'abord sur les différents aspects et les contours de la notion de violence. Nous verrons ensuite quels sont les mécanismes psychologiques mis en jeu dans les familles soumises à de la violence, puis nous présenterons les conséquences de cette violence sur le développement physique et psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent afin de pouvoir repérer ensuite les signes de souffrance. Enfin, nous réfléchirons sur le rôle que peuvent jouer les professionnels de l'enfance, en particulier les assistants familiaux et maternels, dans l'accompagnement de ces enfants exposés aux violences intrafamiliales.



Geneviève IRONDELLE, psychologue clinicienne au Conseil Départemental du 06, chargée du conseil technique et de la coordination des psychologues du service départemental de PMI. Elle a une expertise particulière sur un certain nombre de thématiques qui ont fait l'objet d'interventions diverses dont le placement familial, l'agrément et la formation des assistantes maternelles et familiales, l'attachement, la parentalité, le traumatisme, la violence intrafamiliale. Sur ce thème, elle pilote un dossier pour le département sur le repérage des signes de souffrance chez les enfants exposés aux violences conjugales.

ATELIER 2

Les bienfaits du jeu au regard des neurosciences.

Comment créer une ambiance favorable au jeu pour le bon développement de l'enfant ? Jouer pour l'enfant est indispensable à sa construction, il lui permet également de comprendre et d'apprivoiser le monde afin de pouvoir s'y intégrer. Le jeu occupe une part importante dans le développement de l'enfant. Winnicott, pédiatre anglais, disait « *jouer, c'est faire* » ou encore Jean Château, psychologue français, affirmait « *le jeu est le travail de l'enfant.* »

Grâce aux recherches du professeur Gerald Hüther, éminent chercheur en neurobiologie, on sait maintenant que le jeu procure de la joie et de l'enthousiasme chez l'enfant. « *Chaque petite tempête d'enthousiasme met en œuvre une sorte d'autodoping cérébral. Ainsi sont produites les substances nécessaires à tous les processus de croissance et de réaménagement des réseaux neuro-naux. Ce qui explique pourquoi nous progressons si rapidement dans ce que nous faisons avec enthousiasme... Car le cerveau se développe précisément là où il est utilisé avec enthousiasme.* » Dans cet atelier, nous étudierons le rôle du jeu dans les apprentissages de l'enfant. Je vais également vous donner des pistes afin de tout mettre en œuvre pour favoriser une ambiance parfaite invitant l'enfant à jouer, selon son âge et ses compétences acquises. Nous balayerons les différents stades de la petite enfance à l'adolescence.



Ingrid ZIELINSKI, assistante maternelle depuis plus de vingt ans dans un milieu rural, présidente d'une association d'activités, membre du bureau UFNAFAAM depuis 7 ans. Par mon expérience auprès des tous petits et en qualité de maman, je suis convaincue depuis toujours du bien-fondé du jeu dans le développement de l'enfant. J'utilise le jeu sous toutes ses formes, tous les jours auprès des enfants que j'accueille. Suivre une formation longue diplômante de ludothécaire à Lyon auprès de FM2J, m'est apparue comme une évidence. Forte de tout ce nouveau savoir et le diplôme en poche, je suis dans une démarche de partage du « Bien jouer » avec le plus grand nombre de professionnels.

ATELIER 3

Intégrer les neurosciences dans le quotidien avec l'enfant.

Je propose d'étudier la façon d'intégrer ces neurosciences dans le quotidien avec l'enfant, pour mieux comprendre qui il est, comment il se construit, de quel accompagnement il a besoin compte tenu de l'immaturité de son cerveau, de ses émotions exacerbées, de son incroyable énergie. Nous verrons comment avoir confiance en l'enfant, en ce qu'il fait, en ce qu'il cherche à comprendre du monde par ses expériences. Nous verrons aussi comment lui montrer notre intérêt pour ses découvertes qui lui permettent de construire sa personnalité et comment les relater à ses parents. Nous travaillerons notre rôle de pédagogue au quotidien à la lumière de ce que nous apportent les neurosciences pour mieux prendre conscience de notre professionnalisme et l'affiner.



Véronique LAMÉ, éducatrice de jeunes enfants, passionnée par le développement de l'être humain et par tout ce qui permet de mieux comprendre l'enfant et sa manière de se développer. Je me suis toujours attachée à créer un environnement pour l'enfant qui soit en adéquation avec son besoin de sécurité et son immense envie de découvrir, d'expérimenter, d'inventer pour apprendre. Les découvertes des neurosciences m'ont réjouie par la mise en lumière scientifique de l'importance d'une relation respectueuse et attentive envers l'enfant pour lui permettre de développer sa véritable nature joyeuse, empathique, motivée, courageuse, avide de se construire. Un enfant heureux et bien dans « sa peau » deviendra un adulte épanoui, libre et respectueux, ferment d'une société plus juste.

ATELIER 4

Oui, la nature humaine est bonne !

La recherche scientifique au cours des six ou sept dernières décennies a bouleversé l'idée que nous nous faisons du développement de l'enfant. Elle nous a fait prendre conscience d'abord des effets nocifs de la méthode autoritaire et violente presque universellement pratiquée sur les enfants depuis des millénaires. Ensuite que l'image négative que nous avons des enfants (des tubes digestifs, de petits animaux à dompter) ne correspondait pas à la réalité. Et surtout que les enfants, tout simplement parce que nous sommes des animaux sociaux depuis l'apparition de nos premiers ancêtres, sont pourvus dès leur naissance d'extraordinaires capacités relationnelles innées qui, si les besoins physiques, affectifs et intellectuels de l'enfant sont respectés, ne demandent qu'à s'épanouir. Le respect à l'égard des enfants est le meilleur moyen de rendre les sociétés pacifiques et créatrices.



Olivier MAUREL, écrivain, professeur de lettres, président fondateur de l'OVEO (Observatoire de la Violence Éducative Ordinaire).

Accès

Adresse

PALAIS DES CONGRÈS JUAN-LES-PINS ANTIBES
60 chemin des Sables, 06160 Antibes

EN AVION

Aéroport International Nice Côte d'Azur,
à 17 km d'Antibes Juan-les-Pins (www.nice.aeroport.fr).
La ligne de bus 250 (un bus toutes les 45 minutes)
vous conduira directement dans le centre de
Juan-Les-Pins (arrêt La Régence)
depuis les deux terminaux de l'aéroport.

EN TRAIN

La gare SNCF d'Antibes
(TVG & lignes régionales).
La gare SNCF de Juan-les-Pins
(lignes régionales).
Toutes lignes: www.voyages-sncf.com

EN VOITURE

Autoroute A8, la Provençale, sortie 44.
Direction Antibes centre, puis Juan-les-Pins.
Coordonnées GPS : 43.568261 7.116239

EN BUS

Antibes Juan-les-Pins est desservie par les lignes
suivantes : 250 Express, 200 Noctambus et le 200.
www.cg06.fr rubrique « servir les habitants ».
ENVIBUS, le réseau de la communauté d'agglomération
(CASA), dessert 16 des 24 communes qui composent
la communauté. www.envibus.fr

EN TAXI

Allo Taxi Antibes, 04.93.67.67.67 (www.taxiantibes.com).

PARKINGS

Plus de 700 places de parking pour une meilleure accessibilité du palais des congrès:
Interparking : le parking sous-terrain du Palais des Congrès : 376 places.
Deux autres parkings publics sont disponibles et situés à moins de 300 mètres du palais des congrès.



Renseignements

Mme Isabelle FABRE, 06.14.25.86.28
Mme Françoise SENOUSI, 06.59.21.29.41
Mme Cécile CARBOIS, 06.60.76.74.91 carbois.cecile@orange.fr

Accompagnants :

contactez Claudine MOSCONE au 06.85.77.28.84.

Inscriptions et réservations

Les inscriptions sont limitées à 500 personnes.

- Remplir avec soin la fiche d'inscription ci-jointe recto/verso (une par personne).
- Libeller les deux chèques au nom de **UFNAFAAM** (un chèque inscription + un chèque hébergement/restauration).
- Renvoyer avant le 15 janvier 2018 le dossier complet à :

Mme Isabelle FABRE, villa n°14, 1233 chemin des Rastines, 06600 Antibes,
riamnp06.isa@gmail.com, tél. 04.93.74.44.16 ou 06.14.25.86.28.

Règlement intérieur des journées nationales d'études.

(Conforme au décret du 23 octobre 1991)

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 1. **CONTENU**

Le contenu de la formation est défini dans le programme ci-avant. Toutefois, l'UFNAFAAM se réserve le droit de toute modification.

Article 2. **INSCRIPTIONS**

Pour les non-adhérents. L'inscription est individuelle.
Pour les adhérents. Chaque association peut regrouper les inscriptions individuelles et envoyer le listing des participants à l'association organisatrice. Le règlement des frais de formation, d'hébergement et de restauration est obligatoire pour toute inscription. L'inscription n'est prise en compte que si elle est accompagnée du règlement correspondant à l'ordre de l'UFNAFAAM (un chèque pour les frais de formation + un chèque pour l'hébergement et la restauration).

Prise en charge par l'employeur. Même principe d'inscription. Le participant y joint les chèques qui lui seront restitués lors du règlement effectif de la prise en charge par son employeur. L'UFNAFAAM encaissera les chèques si la prise en charge est refusée ou n'est pas honorée 45 jours après la date de la formation.

Réservations. Si une association souhaite réserver une ou plusieurs places avant de pouvoir donner le listing définitif, le règlement correspondant doit être joint. Si le nombre demandé initialement n'est pas respecté, l'UFNAFAAM conservera l'intégralité des frais de formation et appliquera les modalités d'annulation ci-dessous.

Article 3. **ANNULATIONS**

Quelle que soit la nature de l'annulation, les frais de formation restent acquis à l'UFNAFAAM. Pour les frais d'hébergement et de restauration, toute annulation reçue dans les 30 jours précédant la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement. Un remboursement pourra être envisagé dans certains cas (hospitalisation avec bulletin de situation, décès selon le degré de parenté). L'UFNAFAAM étudiera le sérieux de chaque demande et toujours avec justificatifs à l'appui.

Remplacement. L'association organisatrice établit une liste d'attente de cinquante personnes. Ces personnes sont informées par courrier de cette mise en attente et doivent faire savoir si elles désirent maintenir leur candidature. Sans réponse au bout de 7 jours la candidature est annulée.

Article 4. **PRÉSENCE**

La formation se déroule du samedi matin au dimanche midi. La présence des participants est obligatoire à toutes les conférences et à l'atelier choisi. Une feuille d'émargement sera signée à l'entrée de la salle pour chaque participant. Une attestation de présence, valant dix heures de formation, sera remise à chaque participant en fin de formation après vérification des listes d'émargement.

Article 5. **HÉBERGEMENT ET RESTAURATION**

Dans la mesure du possible, les personnes d'une même association seront hébergées dans le même lieu. Le contraire serait indépendant de la volonté de l'association organisatrice. Pour les personnes désirant une chambre seule, un supplément sera à leur charge.

Article 6. **HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Le plan de l'établissement et les consignes d'évacuation seront fournis sur le lieu de la formation.

Article 7. **DISCIPLINE GÉNÉRALE**

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse,
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux,
- de quitter le stage sans motif,
- de pénétrer dans la salle de conférence sans avoir émargé,
- de pénétrer dans la salle de conférence sans porter son badge. Toutes détériorations constatées resteront à la charge du stagiaire. L'UFNAFAAM et les associations organisatrices ne pourront être tenues pour responsables des vols et sinistres.

De plus le participant doit :

- respecter les lieux où il se trouve et les laisser propres,
- respecter le personnel et les bénévoles,
- respecter le déroulement du programme sans l'anticiper, tant pour les conférences que pour les moments festifs,
- adopter une attitude respectueuse envers les institutions et élus locaux.

Notre association ne pourra être tenue pour responsable de toute intrusion au titre du prosélytisme ou du militantisme, quelle qu'elle soit. Ces manifestations n'ont pas lieu d'être à l'intérieur de nos enceintes ni au cœur de nos débats. Si certains de nos adhérents devaient s'y adonner, nous pourrions envisager une exclusion temporaire ou définitive.

Article 8. **SANCTIONS**

Tout agissement considéré comme répréhensible par l'UFNAFAAM ou bien les associations organisatrices pourra, en fonction de sa nature ou de sa gravité, faire l'objet de sanctions par ordre d'importance :

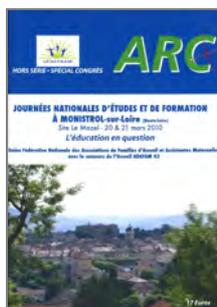
- un avertissement,
- exclusion immédiate de la formation,
- radiation définitive des manifestations UFNAFAAM.

Article 9. **PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT**

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.

ÉDITIONS

Les actes des journées nationales



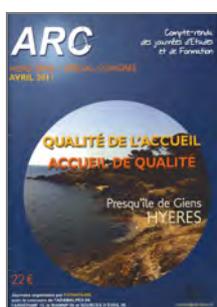
L'éducation en question
2010 Monistrol-sur-Loire (43)



Le ressenti des professionnels au travail
2012 Reims (51)



Éducation, société, culture, comment se positionner ?
2014 Rennes (35)



Qualité de l'accueil, accueil de qualité
2011 Presqu'île de Giens (83)



Attachement séparation
2013 Paris (75)



Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
2016 Pommeraye (49)

Nos fascicules...



...Nos outils AM (agenda, contrats)



Découvrez l'ensemble de nos publications sur notre boutique en ligne

boutique.ufnafaam.org

Bulletin de réservation individuel et inscription



Implique lecture et acceptation du règlement, un bulletin par personne ou par couple.

PARTICIPANT(E)

NOM Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

Association/Organisme _____

N° de département _____

Etes-vous adhérent ? Oui Non

N° Association UFNAFAAM : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Etes-vous (cocher la case correspondante)

Assistant Maternel (particulier employeur)

Assistant Maternel (crèche familiale)

RAM (Relais Assistants Maternels)

MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Travailleur Social

Assistant Familial

Assistant Familial (placement spécialisé)

Accueillant Familial

Autre (préciser) _____

Avez-vous des difficultés à monter les escaliers ?

FRAIS D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Actes des Journées Nationales compris :

45 €* frais de participation individuelle ADHÉRENT

95 €* frais de participation AVEC PRISE EN CHARGE du service ou de l'employeur ou pour les NON ADHÉRENTS

* Le montant de l'inscription reste acquis à l'UFNAFAAM pour tout désistement.

Avez-vous fait une demande de prise en charge ? oui non

IMPORTANT ! Pour les adhérents qui ont fait une demande de prise en charge, en attente de l'accord du service ou de l'employeur, nous vous demandons de faire un chèque d'inscription de 45 €. Ce chèque vous sera retourné avec votre facture lorsque la prise en charge sera effective.

CHOIX DE L'ATELIER DU DIMANCHE

Cocher une seule case par ligne

Votre choix préférentiel atelier 1 atelier 2 atelier 3 atelier 4

Votre deuxième choix atelier 1 atelier 2 atelier 3 atelier 4

En cas d'inscription tardive et s'il ne reste plus de place pour vos choix 1 et 2, l'orientation sera faite par les organisateurs en fonction des places disponibles.

BON DE SOUSCRIPTION ACTES DES JOURNEES

ANTIBES JUAN-LES-PINS, 24-25 mars 2018 « L'évolution de l'accueil de l'enfant »

Les actes des journées nationales sont compris dans l'inscription. Si vous ne pouvez pas participer aux journées ou si vous désirez un exemplaire supplémentaire, remplir ce bulletin, le découper et le renvoyer accompagné d'un chèque de 22 € à : BOUTIQUE UFNAFAAM, 32 rue du Nochet, 51300 Saint-Amand-sur-Fion.

NOM Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

Association/Organisme _____

N° de département _____

Voulez-vous une facture ? Oui Non

N° du chèque _____

Banque _____

Date _____

PARTIE RESERVEE A L'UFNAFAAM

NUMERO INSCRIPTION UFNAFAAM à compléter par l'association organisatrice

UF |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

VOTRE VOYAGE

ARRIVEE prévue le : Vendredi 23 mars Samedi 24 mars

en avion _____ heure d'arrivée _____

en train en gare d'Antibes n° _____ heure d'arrivée _____

en voiture _____ heure d'arrivée _____

Indiquez impérativement votre adresse mail afin qu'on vous communique les informations.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

FORFAITS HEBERGEMENT ET RESTAURATION jusqu'au dimanche midi inclus (pas de repas le vendredi soir).

ARRIVEE le	Participant(s)	Option ch. seul(e)	Accompagnant
Choix 1 : vendredi	<input type="checkbox"/> 166 €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/>
Choix 2 : samedi matin	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/>
			Total _____ €

Vous êtes : une femme un homme un couple

Vous désirez partager la chambre avec (nom, prénom et département) :

OPTIONS REPAS SANS HÉBERGEMENT

ARRIVEE le	Participant(s)	Accompagnant
Choix 1 : samedi midi	<input type="checkbox"/> 28 €	<input type="checkbox"/> 28 €
Choix 2 : samedi soir	<input type="checkbox"/> 33 €	<input type="checkbox"/> 33 €
Choix 3 : dimanche midi (panier repas)	<input type="checkbox"/> 14 €	<input type="checkbox"/> 14 €
		Total _____ €

REGLEMENT (chèques à l'ordre de **UFNAFAAM**)

INSCRIPTION

Date _____ n° chèque _____ Banque _____ Montant _____ €

HÉBERGEMENT ET REPAS

Date _____ n° chèque _____ Banque _____ Montant _____ €

Voulez-vous une facture ? oui non

Nom et adresse de facturation _____

Mandat administratif accepté :

IBAN : FR76 1027 8022 6300 0201 8350 171 - BIC : CMCIFR2A - BANQUE : CCM SAINT GIRONS

ACCOMPAGNANTS

Pour obtenir le programme réservé aux accompagnants, contactez Claudine MOSCONE au 06.85.77.28.84.

Pour les accompagnants participant à la sortie, déduire le repas du midi.

Bulletin à retourner complété et accompagné de vos règlements **avant le 15 janvier 2018** à :

Mme Isabelle FABRE, villa n°14, 1233 chemin des Rastines, 06600 Antibes,
riamnp06.isa@gmail.com, tél. 04.93.74.44.16 ou 06.14.25.86.28.